

### **Spécialité : « Environnement, hygiène »**

### **Option : « Opérations mortuaires (fossoyeur, porteur) »**

L'agent chargé des opérations mortuaires procède aux ouvertures et fermetures de caveaux et aux creusements de fosses.

Il participe aux convois funèbres, effectue le portage des cercueils, et assure différents travaux d'exécution (mise en bière, inhumation, exhumation et réduction des corps).

Il conduit les véhicules funéraires et en assure l'entretien.

Il est généralement rattaché au service funéraire/population et exerce en commune et structure intercommunale.

Il travaille généralement en équipe, à l'extérieur.

Il effectue de nombreux déplacements, en horaires continus, avec une amplitude variable en fonction des obligations de service (samedis, dimanches et jours fériés).

Son activité requiert le port de tenues professionnelles de cérémonie et de travail.

Elle est marquée par une certaine pénibilité physique et morale ; l'agent doit orienter et rassurer le public.

### **Activités principales :**

- **Préparation et portage des cercueils, mise en bière**
  - Préparer les cercueils selon les instructions
  - Soulever des charges importantes
  - Déposer le corps à l'intérieur du cercueil
  - Fermer les cercueils
  - Assurer un portage équilibré
- **Conduite et entretien des fourgons mortuaires et des véhicules d'accompagnement**
  - Conduire prudemment et respectueusement
  - Effectuer l'entretien courant du véhicule
  - Maintenir le véhicule en parfait état de propreté
  - Effectuer l'entretien courant des matériels
- **Réalisation d'inhumations, exhumations, fossoyages**
  - Effectuer et utiliser les moyens et outils mécaniques pour le creusement et le rebouchage des fosses
  - Procéder à l'inhumation ou à l'exhumation des corps
  - Savoir évacuer les bois, textiles et ossements lors d'une exhumation
  - Définir des périmètres d'intervention
  - Vérifier la propriété des caveaux avant leur ouverture, lire le plan du cimetière
- **Entretien et hygiène des locaux techniques et lieux fréquentés par le public**
  - Nettoyer les chantiers et ses abords
  - Entretien du matériel
  - Entretien des espaces verts et des allées du cimetière

### **Compétences professionnelles :**

- Connaître les différents modèles de cercueils, techniques de montage et outils, techniques de portage
- Connaître le Code de la route, les règles et les consignes de sécurité, respecter la tranquillité et le protocole
- Maîtriser les termes spécifiques liés au métier, les techniques d'inhumation ou exhumation, les techniques de terrassement, les règles de sécurité au travail
- Connaître les différents matériaux
- Connaître le règlement national, les éléments d'un règlement communal de cimetière et la législation funéraire
- Savoir calculer et convertir une longueur, un périmètre, une surface et un volume
- Maîtriser les règles de sécurité, les techniques et outils d'entretien des espaces verts